

Perspectives

N°23/033 – 2 février 2023

SÉNÉGAL – Un État engagé dans la transformation de son pays

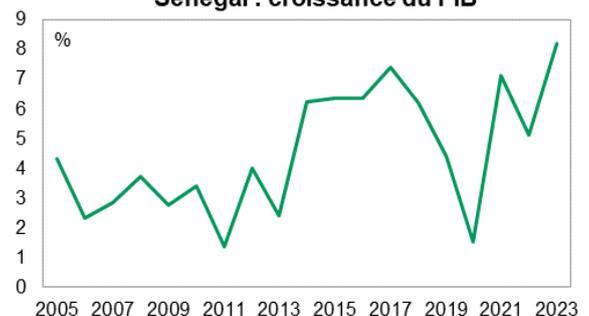
En 2014, le gouvernement sénégalais s'était lancé un pari, celui de parvenir au décollage économique du Sénégal d'ici 2035. Cette stratégie se matérialise à travers le Plan Sénégal Émergent (PSE) qui couvre la période 2014-2023. Ainsi, la vision d'« un Sénégal émergent d'ici 2035 avec une société solidaire dans un État de droit » se décline en trois axes majeurs :

- Transformation structurelle de l'économie et croissance : notamment à travers le développement de secteurs à haute valeur ajoutée, compétitifs et moteurs de la création d'emplois et de richesse.
- Capital humain, protection sociale et développement durable : à travers l'amélioration des conditions de vie, la lutte contre l'injustice sociale et la protection des ressources et de l'environnement.
- Gouvernance, institution, paix et sécurité : à travers la consolidation de la paix et de la sécurité, la promotion de l'État de droit, des droits humains et de la justice...

Par ailleurs, la mise en œuvre du PSE « s'articule autour de vingt-sept projets d'investissement qui sont moteurs d'emploi, d'inclusion sociale, d'exportations et d'investissements directs étrangers et de dix-sept réformes pour stimuler le potentiel de croissance du pays ».

Ce plan est porté par un Plan d'Actions Prioritaires (PAP) quinquennal scindé en deux phases. La première phase se décline en plusieurs projets et programmes de développement sur la période 2014-2018 dans un cadre budgétaire d'environ 9 685 Milliards de francs CFA avec un taux d'exécution de 53%. Elle s'articule autour de six secteurs-clés (infrastructures, énergie, agriculture, éducation, santé, eau et assainissement). Le financement du PSE au cours de cette première phase a été réalisé à hauteur de 54% du total par l'État, suivi des partenaires techniques et financiers (38%) et du secteur privé à travers le Partenariat Public/Privé (7%). Ainsi, sur la période 2014-2018, on relève plusieurs performances en ligne avec les objectifs du PSE. L'économie sénégalaise a enregistré au cours de cette période une croissance moyenne de 6,5%, contre 3% en 2005-2013. L'objectif étant d'atteindre une croissance moyenne de 7%-8% en 2023. Dans le même temps, le revenu par habitant a également crû, de 20% par rapport à son niveau de 2012, soit 1 200 dollars (objectif de +50% d'ici 2023). Quant aux projets et réformes, dix-sept projets sur les vingt-sept prévus ainsi que treize réformes ont été réalisés. Enfin, sur le marché du travail, près de 300 000 emplois ont été créés, avec une cible de 600 000 emplois d'ici 2023. Ainsi, cette première phase a permis de stimuler de nouveaux relais de croissance et a contribué à la consolidation du cadre macro-économique. Néanmoins, alors que la hausse des dépenses publiques aspire à servir de catalyseur pour l'investissement privé, le secteur privé est confronté à un accès limité aux financements avec un ratio crédit/PIB de seulement 29% en 2020 qui freine son développement et sa contribution aux investissements.

Sénégal : croissance du PIB



Sources : EIU, Crédit Agricole S.A.

En ce qui concerne le second PAP, correspondant à la deuxième phase, il couvre la période 2019-2023 avec pour objectif l'atteinte de l'ensemble des cibles fixées dans le PSE. Néanmoins, avec la crise sanitaire en 2020, cette deuxième phase a été révisée pour rendre compte de nouveaux défis mis en exergue par la crise et a laissé place à un ajustement du PAP. Ainsi, cette mise à jour met l'accent sur le développement du secteur agricole pour une souveraineté alimentaire, l'amélioration du système de santé et la promotion d'un secteur privé plus résilient et dynamique.

Enfin, afin d'assurer un suivi adéquat du PSE, le gouvernement a implémenté un dispositif de suivi et d'évaluation « le Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Émergent » (BOS-PSE), sous la tutelle du ministre auprès de la présidence de la République en charge du suivi du PSE (qui est également le ministre du Commerce). Des bilans et rapports détaillant les avancées des projets sont publiés sur le site internet du bureau.

✓ Notre opinion – *Témoignage de l'engagement du gouvernement, l'État sénégalais a lancé, fin 2022, un appel public à l'épargne sur le marché financier de l'UEMOA pour une émission obligataire d'un montant de 150 Milliards de francs CFA (soit environ 229 millions d'euros) avec une maturité de douze ans et un taux de 5,95%. L'émission a été clôturée au début du mois de janvier en enregistrant un taux de couverture de 121,67% (soit des souscriptions à hauteur de 182,5 Milliards de francs CFA). Le montant levé servira aux financements de projets de développement dans le cadre de l'objectif de transformation structurelle de l'économie. Ainsi, le succès de cette opération témoigne de la confiance des investisseurs dans la qualité de l'État du Sénégal en tant qu'emprunteur, ainsi que la crédibilité de sa stratégie de développement appuyée par de nombreuses réalisations.*

Bien que le Sénégal ait subi le choc sanitaire en 2020 à l'instar de l'ensemble des économies mondiales et ait connu un ralentissement de son activité économique, la croissance est tout de même restée en territoire positif, à 1,3%, avant de se redresser en 2021 à 6,1%. En 2022, l'économie a subi les conséquences du ralentissement mondial et de la guerre en Ukraine (inflation, perturbations des chaînes d'approvisionnement...), mais devrait se redresser sur le court terme pour dépasser les 8%. En effet, l'investissement public, opéré au travers du PSE, soutient fortement cette reprise post-crise du Sénégal. Parmi les différents projets qui devraient propulser l'économie, le développement des infrastructures, le port de Ndayane acté en 2022, ainsi que les premières phases des champs offshore de gaz et de pétrole, devraient être les moteurs d'une croissance vigoureuse.

Néanmoins, même si les indicateurs économiques semblent, au premier abord, prometteurs, il n'en reste pas moins que le maintien d'une trajectoire soutenable dépendra d'une mise en œuvre convaincante de la deuxième phase du PSE qui peut être compromise par des facteurs externes (guerre en Ukraine, chocs climatiques, instabilité régionale) et internes (instabilité politique et mécontentement populaire). Par ailleurs, les indicateurs sociaux du Sénégal restent pour le moment fragiles : 38% de la population vit sous le seuil de pauvreté et l'Indice de Développement Humain est de 0,5.

Article publié le 27 janvier 2023 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
31/01/2023	<u>Royaume-Uni – La hausse de l'inflation, un souci plutôt qu'une aide pour l'État</u>	Royaume-Uni
31/01/2023	<u>France – Conjoncture Flash PIB : la croissance résiste en fin d'année 2022</u>	France
30/01/2023	<u>France – Le climat des affaires confirme la relative résistance de l'activité, les ménages restent prudents</u>	France
27/01/2023	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
27/01/2022	<u>Après une année 2022 noire, la Chine souhaite se relancer</u>	Asie
26/01/2023	<u>Perspectives économiques : le monde d'après</u>	Monde
26/01/2023	<u>MENA – PIB par habitant et richesse, une tentative de classement</u>	MENA
25/01/2023	<u>Zone euro – L'inflation Reduction Act sera-t-il un électrochoc pour l'Union européenne ?</u>	Zone euro
24/01/2023	<u>L'OBSERVATOIRE financier des entreprises agroalimentaires</u>	Agri-Agro-alimentaire
24/01/2023	<u>Zone euro – Scénario 2023-2024 : le choc qui va, le choc qui vient</u>	Zone euro
23/01/2023	<u>Royaume-Uni : les tensions sur les prix et les salaires persistent, nouvelle hawkish pour la BoE</u>	Europe
20/01/2023	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques** : Alexis Mayer, Jorge Mariano Mamani Soria

Secrétariat de rédaction : Christine Chabenet

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.